

Yvon Delbos, le premier président du Groupe des Libéraux et Apparentés (1953-1956)

SILVIO BERARDI*

Abstract:

In June 1953, Yvon Delbos became President of the *Libéraux et Apparentés* Group. The primary aim of the essay is to reconstruct, mainly using archival sources, his political and diplomatic activities within the EU institutions. Delbos never understood liberalism in an abstract or conceptual form, but in an empirical, pragmatic dimension closely connected to political reality. From this perspective, the federal solution seemed to him the most congenial, to guarantee the full welfare of European civil society. He thus considered it to be a priority of his work to encourage not only a speedy democratization of the parliamentary institution, but above all to stimulate the attribution of new effective powers to this organism. Anti-communism animated all his institutional activity, as did the conviction of the necessary, as well as gradual, political and military integration of Western Europe. Durieux, therefore, felt himself to be a full European citizen and advocated the implementation of community policies aimed at the erosion of the nation-state dimension.

Keywords:

Yvon Delbos, Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca), Europe

Introduction

Cette étude, qui s'appuie principalement sur des sources d'archives, vise à reconstituer les activités du premier président du Groupe des Libéraux et Apparentés, Yvon Delbos, au sein de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca). De formation radical-socialiste, Delbos a su décliner un libéralisme capable de façonnner le Groupe libéral, c'est-à-dire, le Groupe le plus hétérogène de l'Assemblée communautaire, afin d'atteindre une unité de vues qu'il jugeait indispensable sur la voie de l'intégration européenne. L'activité de Delbos fut, en quelque sorte pionnière et jeta les bases d'une construction que ses successeurs réalisèrent par la suite. Fidèle à ses idéaux, il a su dialoguer avec des représentants d'autres partis politiques que le sien. Toujours à la recherche des objectifs

* Dipartimento di Scienze Politiche, Giuridiche, Sociologiche e Umanistiche, Unicusano.

institutionnels, il n'est jamais resté confiné dans un dogmatisme stérile. Le premier président des Libéraux et Apparentés a interprété le libéralisme selon une dimension inclusive et, dans cette perspective, l'hétérogénéité même de son Groupe devint un élément distinctif et une source d'enrichissement culturel. En 1974, le président du Groupe Libéral de l'époque, Jean Durieux, poursuivait la voie tracée par Delbos:

Le libéralisme n'est pas tellement une philosophie politique, c'est plutôt un mode de vie politique. Il est suffisamment souple pour s'adapter aux différents modèles de société existant au niveau national et pur se montrer à la hauteur de l'évolution de notre temps. Il repose sur le respect de l'individu et sur un certain sens des réalités.¹

1. Une solide vocation européiste

Par la résolution adoptée le 16 juin 1953, l'Assemblée commune de la Ceca introduisait dans le Règlement une disposition relative à la constitution des trois premiers groupes politiques: démocrate-chrétien, socialiste et libéral². Contrairement aux Parlements nationaux, les Groupes de l'Assemblée commune ne constituaient pas l'émanation parlementaire d'un seul parti, mais réunissaient des membres de partis nationaux qui se reconnaissaient dans une ligne idéologique commune ou similaire. Quelques jours plus tard, le 20 juin 1953, sous la présidence du radical-socialiste Yvon Delbos³, le Groupe Libéral a été constitué avec onze représentants. Ce regroupement, très hétérogène, comprenait les différentes orientations du libéralisme européen ainsi que du radicalisme ; au fil du temps, par exemple, des membres de la droite italienne et des gaullistes en ont également fait partie. Précisément, en raison de son extrême hétérogénéité, il a été nommé Groupe des Libéraux et Apparentés⁴. De 1953 à 1958, le nombre de ses représentants a augmenté de manière significative en raison de la diversité idéologique de ses membres: en 1958, par exemple, il atteignait 34 participants⁵.

1 J. Durieux, *Le libéralisme dans les Communautés européennes*, juillet 1974, en Archives historiques de l'Union européenne (Ahue), Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (Adle), b. 1177, p. 2. Voir aussi S. Berardi, *Alle origini del liberalismo comunitario. Dal Groupe des libéraux et apparentés al Groupe libéral et démocratique (1953-1978)*, Peter Lang, Bruxelles-Lausanne-Berlin-Chennai-New York-Oxford 2024, pp. 29-68.

2 Cf. Assemblée commune (Ac), Actes parlementaires, en «Journal Officiel Assemblée Commune», 21 juillet, 1953, p. 155. Voir aussi S. Guerrieri, *Un Parlamento oltre le nazioni. L'Assemblea Comune della CECA e le sfide dell'integrazione europea (1952-1958)*, il Mulino, Bologna 2016, p. 130. Pour une étude approfondie, voir D. Preda, *Sulla soglia dell'unione. La vicenda della Comunità politica europea (1952-1954)*, Jaca Book, Milano 1994, p. 181 ss.; voir même C. Romanello Grimaldi, *Il Parlamento europeo*, Cedam, Padova 1977, p. 42 ss.

3 Voir B. Lachaise, *Yvon Delbos, biographie 1885-1956*, Éditions Fanlac, Périgueux 1993; voir même B.W. Kephart, *France and Little Entente 1936-1937. The Work of Yvon Delbos*, University Microfilms International, Ann Arbor 1986.

4 Outre Delbos, déjà cité, les autres membres du Groupe étaient: Martin Blank, Roger de Saivre, Alberto Giovannini, Georges Jean Laffargue, Jean Maroger, Roger Motz, Victor-Emmanuel Preusker, Paul Reynaud, Eugène Schaus, Hans-Joachim von Merkatz.

5 Sur la constitution des Groupes parlementaires de l'Assemblée commune, cf. G. Van Oudenhove, *The Political Parties in the European Parliament. The First Ten Years (September 1952-Sep-*

Comme indiqué, le premier président du Groupe fut Yvon Delbos, sans aucun doute l'une des personnalités les plus influentes du monde radical de la Troisième et de la Quatrième République française, notamment pour avoir été ministre des Affaires étrangères de 1936 à 1938 et ministre de l'Éducation nationale de 1938 à 1940. Malgré son caractère réservé et timide, il réussit à aborder avec détermination les questions complexes de l'époque. En tant que défenseur convaincu de la nécessité de la paix entre les États, il fut l'un des architectes du processus d'intégration politique et militaire européenne.

Delbos était né à Thonac, en Dordogne, en mai 1885. Après avoir effectué ses études à Périgueux, puis au lycée Henry IV à Paris, il obtint l'agrégation des lettres à l'École Normale Supérieure en 1911. Sa première vocation fut cependant le journalisme ; il entra ainsi à la rédaction du «*Radical*» et en devint plus tard le rédacteur en chef⁶. Le choix politique effectué à un jeune âge a été décisif pour la suite de sa carrière de journaliste et d'homme d'institutions ; il est toujours resté fidèle à ses idéaux radicaux et socialistes. En 1912, il avait déjà écrit, dans le journal «*Les Droits de l'Homme*»⁷ : «le parti radical a un programme: débarrassé des radicaux de droite, qui doivent aller à l'alliance démocratique, il pourra résolument l'appliquer»⁸.

À la fin de la Première Guerre mondiale, en 1919, Delbos fonda avec le républicain socialiste Gaston Vidal le journal «*L'Ère Nouvelle*»⁹, qui avait pour sous-titre «*L'Organe de l'entente des gauches*», et resta tout au long de son existence proche du Parti radical. Le nom du journal était très significatif: pour Delbos et Vidal, une nouvelle ère allait s'ouvrir après la tragédie de la Grande Guerre, dans laquelle la France, mais aussi tous les pays européens, et peut-être pas seulement, devaient chercher de nouveaux équilibres, susceptibles de favoriser la reprise d'un chemin lent mais inéluctable vers le progrès ainsi que vers une amélioration morale visible. Voici ce qu'il écrivait: «La France a besoin de se ressaisir, si elle ne veut pas perdre l'admirable santé morale qui lui a valu la victoire [...] il est temps de nous arracher à la vague de plaisir et de paresse, pour nous soumettre à la douche froide qui tend les muscles et rodit la volonté»¹⁰. Pour cette raison, bien que Delbos fût opposé à la doctrine marxiste et aux méthodes adoptées par l'Union Soviétique, («Ces méthodes se résument en un mot : la violence, qui se traduit en dehors des organisations par des essais de révolution et, dans leur sein, par le 'noyautage'»¹¹), il se réjouit de

tember 1962), A.W. Sythoff, Leyden 1965, p. 11; pour une analyse doctrinale approfondie sur les libéraux et l'Europe, cf. N. Rousselier, *L'Europe des libéraux. Identités politiques européennes*, Éditions Complexes, Bruxelles 1991.

6 Le journal «*Radical*» avait été fondé par le radical-socialiste Henry Maret en 1881; en 1910, il devint l'organe officiel du Parti radical. En 1926, il se transforma en hebdomadaire et cessa de paraître en 1931.

7 Le journal «*Les Droits de l'Homme*», a été fondé en 1898 par le journaliste républicain Henri Deloncle pour soutenir la cause dreyfusarde.

8 Y. Delbos, *Notre Parti Nouveau et le Leur*, en «*Les Droits de l'Homme*», 19 mai 1912.

9 Le journal «*L'Ère Nouvelle*», fondé par Delbos et Vidal en décembre 1919, exerça une influence importante dans le monde parlementaire.

10 Y. Delbos, *La relève fiscale*, en «*L'Ère nouvelle*», 30 décembre 1919.

11 Y. Delbos, *Le Bolchevisme en France*, en «*La Dépêche*», 13 juin 1921. «*La Dépêche*» fut un quotidien français régional fondé à Toulouse le 2 octobre 1870 sous l'initiative d'ouvriers de l'imprimerie Sirven.

la signature du Traité de non-agression entre la France et l'Urss du 29 novembre 1932. Il prenait en compte non seulement les relations économiques entre les deux pays, mais aussi celles intellectuelles et diplomatiques: «Par ce pacte, la France et l'U.R.S.S. s'interdisent toute action tendant à susciter ou favoriser une agitation qui se proposerait de porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'autre partie, ou de transformer par la force le régime politique ou social existant»¹². C'est d'ailleurs en ces termes qu'il a salué les nouvelles relations entre Paris et Moscou dans son ouvrage *L'expérience rouge*, écrit en 1933 à la suite de son voyage en Union Soviétique. D'ailleurs, au printemps 1935, dans «La Dépêche», Delbos fut sensible aux déclarations de Staline après la signature du Pacte franco-soviétique du 2 mai, lequel prévoyait, entre autres, une coopération militaire entre les deux pays:

Le passage capital de ce communiqué est celui où M. Staline déclare qu'il 'comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale de la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité'. [...] Mais, de toutes façons, la déclaration de M. Staline restera un évènement important et heureux.¹³

Cependant, malgré cet espoir de collaboration entre la France et l'Urss, Delbos continuait à craindre d'éventuelles offensives soviétiques ainsi qu'une soumission de l'Europe elle-même au communisme. Dans cette perspective le dialogue politique et culturel entre les différents États européens et au-delà constituait donc, selon lui, la seule arme pour éviter de nouveaux conflits mondiaux. Profondément conscient de l'importance de ces convictions, il fut déjà en 1925, l'un des pères fondateurs et l'un des membres les plus actifs d'un nouveau mouvement européen, l'Union douanière européenne (Ude)¹⁴, qui, comme d'autres associations privées, avait pour but de favoriser le processus de construction européenne. En particulier, l'Ude souhaitait promouvoir la réduction, très progressive et par étapes, des tarifs douaniers généraux, l'établissement d'un tarif extérieur commun ainsi que la conclusion, entre pays européens, de conventions commerciales multilatérales. Delbos fut, en outre, l'un des promoteurs du premier Congrès international de l'Ude, qui se tint à Paris du 30 juin au 1^{er} juillet 1930, surtout après la présentation du mémorandum Briand sur l'Europe du mai de la même année. Le premier président du Groupe des Libéraux et Apparentés, fermement convaincu de la nécessité d'une participation directe des peuples européens à la construction d'une fédération continentale, écrivait:

Le projet élaboré par M. Briand, au nom de la France, en vue d'organiser une Fédération européenne, serait, réserve faite d'amendements possibles, adopté et avalisé d'enthousiasme par tous les peuples intéressés, s'ils avaient la claire conscience de leur

12 Id., *L'expérience rouge*, Éditions Au sens pareil, Paris 1933, p. 210.

13 Y. Delbos, *La Déclaration de M. Staline*, en «La Dépêche», 23 mai 1935. Voir aussi, H. Seton-Watson, *The Pattern of Communist Revolution. A Historical Analysis*, Methuen, London 1953, p. 180 ss.

14 Y. Le Trocquer, *Union douanière européenne*, Publications de la Conciliation internationale, Paris 1929. Voir aussi J. Mazzei, *I progetti d'unione doganale europea e l'Italia*, G. Carnesecchi e figli, Firenze 1930.

intérêt commun et le souci dominant de la paix. L'initiative [...] de M. Briand apparaît donc comme un moyen de salut. [...] La conscience européenne est bien lente à se dégager [...]. Mais si un tel spectacle doit nous ôter nos illusions, il ne doit pas nous décourager. La force de l'idée sera plus grande que celle des réserves et finira par s'imposer.¹⁵

2. Après la Seconde Guerre mondiale

Malgré de nombreuses tentatives pour maintenir la paix, la Seconde Guerre mondiale reproduit, en l'amplifiant, la tragédie de la Première. Delbos, fidèle à son choix européen, rejoignait le Groupe Fédéraliste du Parlement français né en juin 1947 et présidé par René Coty¹⁶. Ce Groupe opérait en étroite synergie avec le mouvement fédéraliste français «La Fédération»¹⁷, considéré comme «le plus important groupe au sein d'un courant fédéraliste de droite mettant l'accent sur la lutte contre le communisme»¹⁸. Enthousiasmé par le plan Schuman du 1950, Delbos continua à être l'un des européistes les plus actifs au sein de la galaxie radicale ; il était notamment convaincu que la coopération économique entre la France et la République fédérale d'Allemagne (Rfa), collaboration à laquelle le plan Schuman faisait expressément référence, allait permettre d'éviter de nouvelles tensions internationales.

Le Traité de Paris, signé le 18 avril 1951 et entré en vigueur le 23 juillet 1952, Traité qui instituait la Ceca a donc représenté, pour lui, le début concret d'une coopération constructive entre les États. De 1952 à 1956, ses activités parlementaires ont pris un tournant décisif: il devint délégué à l'Assemblée commune de la Ceca et représentant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, établie par le Traité de Londres du 5 mai 1949. Représentant de la Commission des Affaires Générales de cette Assemblée, malgré son caractère réservé, il réussit à aborder avec détermination les problèmes complexes qui s'y posaient ; le 30 mai 1952, sa position sur les questions relatives au Règlement intérieur de la Commission elle-même fut extrêmement significative et pragmatique:

Je pense que la commission a raison de proposer une option, de ne pas vouloir qu'il y ait deux textes qui s'opposent mais bien deux textes qui se juxtaposent. En effet, il y a dans cette assemblée ceux qui veulent beaucoup, ou en tout cas le plus possible et il y a ceux qui ne veulent beaucoup rien ou le moins possible [...]. Pensez-vous qu'il soit opportun [...] de laisser grossir le groupe des opposants et des abstentionnistes, qui restera intact, en tout cas ?¹⁹

15 Y. Delbos, *La Fédération européenne*, en «La Dépêche», 26 mai 1930.

16 B. Lachaise, *Yvon Delbos. Biographie 1885-1956*, cit., p. 290.

17 V. Heyde, *Le mouvement fédéraliste français «La Fédération»*, 1944-1960, en «Revue d'histoire diplomatique», 2003, pp. 133-170.

18 A. Greilsammer, *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Presses d'Europe, Paris 1975, p. 54. Voir même A. Vion, *Superare i conflitti: il gemellaggio tra città europee dopo la Seconda guerra mondiale*, in P. Dogliani, O. Gaspari (a cura di), *L'Europa dei Comuni. Origini e sviluppo del movimento comunale europeo dalla fine dell'Ottocento al secondo dopoguerra*, Donzelli, Roma 2003, p. 252 ss.

19 Y. Delbos, *Allocution*, en Assemblée consultative du Conseil d'Europe, compte-rendu officiel

Sans jamais remettre en cause l'option atlantique, la naissance de la Communauté européenne de défense (Ced), était, selon lui, nécessaire, afin de donner une autonomie militaire à la future fédération européenne. Cette dernière devait évidemment maintenir des liens d'amitié et de coopération forts avec l'allié transatlantique.

Le 6 mars 1953 à Strasbourg, Delbos a ouvertement défendu cette thèse :

Le projet qui nous est soumis mérite assurément des critiques – j'en ai déjà formulé [...] tendant à restreindre, du moins dans l'immédiat, ses ambitions supranationales – mais il peut être amendé au cours de cette session. Ce dont je crois être sûr c'est que, s'il était repoussé, ce serait pour l'organisation de l'Europe un échec sans doute irrémédiable, qui atteindrait la Communauté du charbon et de l'acier et davantage encore celle de la Défense. Cela suffit pour entraîner mon adhésion.²⁰

Lors du 47 Congrès national radical, qui se réunit à Aix-les-Bains du 17 au 20 septembre 1953, Delbos prononça un long discours dans lequel il soulignait tous les avantages que la France aurait à adhérer à la Ced: «Le projet de CED mérite assurément des critiques mais s'il faut s'efforcer de remédier à ses erreurs et à ses lacunes, je pense qu'il serait une erreur d'y renoncer. Si la CED était écartée, par quoi serait-elle remplacée ?»²¹. Malgré sa grande déception face à l'échec du projet Ced, il poursuit ses activités européistes, convaincu de l'inaliénabilité du processus de construction politique et militaire de l'Europe de l'Ouest.

3. *Président des Libéraux et Apparentés*

Comme mentionné précédemment, le Groupe des Libéraux et Apparentés naquit le 20 juin 1953 et Delbos en devenait le président. Outre son Groupe, comme indiqué déjà, on trouvait dans l'Assemblée les démocrates-chrétiens dirigés par le populaire catholique néerlandais Emmanuel M.J.A. Sassen et les socialistes menés par Guy Mollet²². Pendant ses années à la présidence du Groupe Libéral, Delbos a toujours maintenu une attitude conciliante et coopérative à l'égard des deux autres regroupements de l'Assemblée de la Ceca. Les déclarations qu'il a prononcées en mai 1955 sont révélatrices à cet égard:

de la IV session ordinaire, IX séance, 30 mai 1952, en Doc. 21, *Rapport de la Commission des Affaires Générales*, en Archives historiques du Conseil de l'Europe – Strasbourg (Ahce), *Functions and the Future of the C.E.*, 1949, 00125, vol. 4, 26/5/52-30/6/52.

20 Y. Delbos, *Allocution*, Strasbourg, 6 mars 1953, en B. Lachaise (documents rassemblés par), *Documents d'histoire contemporaine. Le XX^e siècle*, vol. 2, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux 2000, p. 179.

21 Y. Delbos, *Allocution*, en Centre d'histoire de Sciences Po – Paris (Chsp), Congrès radicaux, microfilm 118, *Congrès d'Aix-les Bains 1953* (118/8).

22 Les Groupes étaient l'élément essentiel pour l'organisation des activités de l'Assemblée ; en particulier, une note libérale de 1975 indiquait que, précisément, les Groupes «se sont formés très rapidement, pour devenir des éléments essentiels de l'organisation des activités du Parlement européen, ce qu'ils sont d'ailleurs toujours à l'heure actuelle». Voir Groupe des Libéraux et Apparentés, *Aperçu historique*, 1975, en Ahue, Adle, b. 1120, p. 8.

Il faut s'adresser aux groupes politiques, parce qu'ils représentent un élément supranational, c'est-à-dire plus que les délégations nationales. [...] nous sommes ici en immense majorité, si ce n'est presque tous, de fervents Européennes ; nous sommes supranationaux : il n'en est de même peut – être pas dans toutes les opinions publiques, en tout cas, dans certaines de leurs fractions. Si nous paraissions les négliger, nous fournirions un argument contre l'union européenne. Je crois qu'en faisant appel aux délégations nationales, nous répondons d'avance à une critique qui peut être redoutable.²³

Yvon Delbos devint membre de l'Assemblée commune de la Ceca en juillet 1952 et participa activement aux différentes réunions dès le début, se distinguant par son pragmatisme face aux questions les plus problématiques. Au cours des nombreuses discussions, il tentait d'obtenir une unité de vues à partir de la diversité des opinions, incitant ainsi les présidents des deux autres Groupes à se confronter continuellement avec les représentants de leur propre regroupement. Un discours qu'il a prononcé le 2 mai 1953 devant l'Assemblée commune explique pleinement son orientation :

Etant donné que des positions sont prises, les trois présidents de groupe, qui ne sont pas des dictateurs, ne peuvent pas se mettre d'accord avant d'avoir recueilli l'avis de leurs mandants. Je propose donc une brève suspension de séance. Je prierai mes amis du groupe libéral de se réunir avec moi ; nous nous mettrons rapidement d'accord. Je verrai ensuite les autres présidents.²⁴

Delbos était un européen convaincu, «même si», comme le souligne Bernard Lachaise, «par tempérament, par expérience et par réalisme peut-être, il ne se laisse pas emporter par les enthousiasmes supranationalistes des plus fervents Européens»²⁵. Selon sa vision extrêmement pragmatique de l'intégration européenne, celle-ci pouvait servir de rempart et de défense pour l'Europe elle-même, qui aurait ainsi pu se protéger contre d'éventuelles attaques, notamment de la part de l'Union Soviétique. Comme le soulignait René Mayer, le grand ami de Delbos, le premier président du Groupe Libéral est resté, même après la mort de Staline, «sans illusions au sujet de la 'détente', à laquelle, j'en suis témoin, il n'a jamais cru».²⁶

La déception de Delbos face au rejet du projet de Ced fut quelque peu atténuée, le 23 octobre 1954, avec la naissance de l'Union de l'Europe occidentale (Ueo) qui lui apparaît comme une solution alternative à l'échec du projet d'armée européenne. L'adhésion même de l'Allemagne fédérale à l'Otan, le 6 mai 1955, a représenté pour

23 Y. Delbos, *Allocution*, en Ceca, Ac, *Débats*, 6 mai 1955, annexée au «Journal Officiel Assemblée Commune», 10, février 1956, pp. 221-222.

24 Y. Delbos, *Allocution*, en Ceca, Ac, *Débats*, compte rendu in extenso des séances, séance du 11 mars 1953, annexé au «Journal Officiel de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier», 2, mai 1953, p. 13.

25 B. Lachaise, *Yvon Delbos. Biographie 1885-1956*, cit., p. 299.

26 R. Mayer, *Éloge funèbre d'Yvon Delbos*, en Ceca, Ac, exercice 1956-1957, première session extraordinaire, séance du 27 novembre 1956, annexé au «Journal Officiel Assemblée Commune», n. 14, janvier 1957, p. 7.

lui une avancée majeure sur la voie de l'intégration européenne²⁷. Pour Yvon Delbos, le redressement économique et politique de la RFA avait toujours représenté un rempart contre l'avancée de l'Union Soviétique. Déjà en 1951, dans une lettre à son ami Émile Bouvier, il avait considéré son réarmement comme l'un des rares moyens disponibles pour «barrer la route aux Soviets»²⁸. Lors du 47 Congrès du Parti radical déjà mentionné, il revenait à nouveau sur les relations entre l'Union Soviétique et l'Allemagne fédérale et avançait les arguments suivants: «La peur de l'Allemagne qui suscite de vives résistances est moins grave que l'autre danger qui nous menace, celui de l'impérialisme soviétique»²⁹. Ces mots de Delbos sont particulièrement significatifs, car le 28 avril 1943, il a été arrêté par la Gestapo à Montignac et déporté au camp de Sachsenhausen en juin de la même année. Ce n'est que le 7 mai 1945, qu'il a pu rentrer en France en tant qu'homme libre³⁰. Ainsi, l'intégration européenne a toujours représenté pour le premier président du Groupe Libéral la force motrice capable de surmonter les nationalismes factices et stériles de même que les guerres inutiles entre les partis. Comme le souligne Daniele Pasquinucci, pour Delbos, la notion même de parti «doveva essere subordinata a quella d'Europa»³¹.

Dans cette logique, il considérait donc le Vieux Continent comme la grande patrie de tous les citoyens européens et les États auxquels ils appartenaient étaient pour lui tous sur un même plan d'égalité, sans aucune distinction politique ou géographique. Lors de la session de l'Assemblée commune du 10 janvier 1953, au cours de laquelle la plupart des représentants soutenaient la nécessité de porter à neuf le nombre de membres requis pour déposer une motion de censure, Delbos, conscient que certains pays, comme le Luxembourg, disposaient d'un petit nombre de membres à l'Assemblée, proposa d'abaisser ce nombre à quatre³². C'est

27 Dès 1937, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères, Delbos, bien qu'opposé au révisionnisme allemand, se réjouissait des accords commerciaux conclus entre Paris et Berlin le 10 juillet 1937. À cette occasion, il écrivit au comte Johannes Graf von Welczeck, ambassadeur à Paris, ce qui suit: «a l'occasion de la signature, en date de ce jour, de l'accord franco-allemand sur les échanges commerciaux [...] j'ai l'honneur de confirmé à votre Excellence l'accord du Gouvernement français sur les dispositions ci-dessus: Le droits que tenait l'Allemagne, alors qu'elles nations était membre de la Société des nations, des stipulations du parte de la société et des actes de mandat concernant les territoires pour lesquels un mandat a été à la France [...] seront à nouveau maintenus à l'Allemagne». Y. Delbos, *Lettre à l'Ambassadeur d'Allemagne, le comte von Welczeck*, Paris, 10 juillet 1937, en «Bollettino di Legislazione Doganale e Commerciale», LIV, supplemento al fascicolo di novembre 1937 – XVI, Accordi economici tra la Francia e la Germania, a Parigi il 10 luglio 1937, Istituto poligrafico dello Stato-Libreria, Roma 1937, p. 187 ss.

28 Y. Delbos, *Lettre à Émile Bouvier*, 10 janvier 1951, en Archivé privée Emile Bouvier – Saint-Maur (Apeb), fonds hors inventaire.

29 Y. Delbos, *Allocution*, en Chsp, Congrès radicaux, microfilm 118, *Congrès d'Aix-les Bains 1953* (118/8), cité. La formation du Groupe des Communistes et Apparentés au Parlement européen n'a été autorisée qu'en 1973. Voir L. Bardi, P. Ingna (a cura di), *Il Parlamento europeo*, il Mulino, Bologna 2004, p. 82.

30 V. Koop, *In Hitlers Hand die Sonder-und Ehrenhäftlinge der SS*, Böhlau Verlag, Köln-Weimar 2010, p. 19.

31 D. Pasquinucci, *Uniti dal voto? Storia delle elezioni europee 1948-2009*, Franco Angeli, Milano 2013, p. 45.

32 Cf. Y. Delbos, *Allocution*, en Ceca, Ac, *Débats*, séance du 10 janvier 1953, annexé au «Journal Officiel de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier», 1, 28 février 1953, p. 131.

dans cette perspective qu'il faut replacer l'intervention du 14 mai 1954 à l'Assemblée commune du radical Georges Laffargue, qui appartenait lui aussi au Groupe Libéral: le magistère de Delbos était très présent dans son allocution. En toute clarté, le représentant français exprimait les principes cardinaux du libéralisme de son Groupe: la protection indispensable des minorités, la valeur de l'homme en tant que personne agissante, l'importance de l'initiative privée, la condamnation du dirigeisme, la nécessité d'ouvrir la Communauté européenne à de nouveaux pays, la foi dans le progrès. Laffargue parlait «à mon sens et au sens de mes amis libéraux» et soulignait, entre autres, la nécessité de ne pas «renouveler dans le cadre de l'Europe les erreurs que nous avons commises dans le cadre des nations. Si vous les commettiez, vous isoleriez l'Europe du circuit mondial, de même que les erreurs commises dans chaque nation ont éloigné chaque nation du circuit européen ». Il ajoutait ensuite fermement: «[...] il sera nécessaire, tout comme les parlements nationaux sont traversés par des courants d'opinion, qu'ici [Assemblée commune] également des courants d'opinion soient créés et que nous confrontions les thèses et les systèmes»³³.

Entre 1953 et 1956, année de la mort de Delbos, le Groupe des Libéraux et Apparentés s'agrandit grâce à l'arrivée de nouveaux représentants³⁴: parmi eux, pour l'Italie, le libéral Giovanni Malagodi ainsi que les monarchistes Attilio Terragni et Vincenzo Selvaggi³⁵. La présence de ces deux derniers représentants suscita une grande perplexité, surtout en Italie³⁶. D'autre part, une frange de l'opinion publique a vu dans cette présence un renforcement de la voix italienne au sein du forum européen³⁷. L'hétérogénéité du Groupe des Libéraux et Apparentés se réduit progressivement au fil du temps et en 1976, sous la présidence de Jean Durieux³⁸, il a même changé de nom pour devenir le Groupe Libéral et Démocratique. De plus, dès 1974, le libéral Massimo Silvestro, rappelant l'histoire des Groupes au Parlement européen, affirmait: «le plus hétérogène de ces groupes dans le passé, celui des Libéraux et Apparentés, a retrouvé une plus grande cohésion en devenant plus libéral et moins mixte»³⁹.

33 G. Laffargue, *Allocution*, en Ceca, Ac, *Débats*, séance du 14 mai 1954, en «Journal Officiel de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier», n. 6, août 1954, pp. 132-134. Les citations se trouvent respectivement aux pages 132, 133 et 134.

34 Dans le *Règlement* de l'Assemblée commune, approuvé le 16 juin 1953, le nombre minimum de représentants pour la formation d'un groupe était fixé à neuf. Voir «Journal Officiel Assemblée Commune», Actes Parlementaires, *Résolution*, 21 juillet 1953, n. 10, p. 155.

35 Voir Ceca, *Annuaire-Manuel de l'Assemblée Commune*, Luxembourg, Division des études et de la documentation 1956, p. 54.

36 Voir, par exemple, *Atti del Parlamento italiano* (Ap), *Senato della Repubblica, Discussioni*, 5 maggio 1954, p. 4486 ss.

37 Voir, parmi de nombreux exemples, *Cronaca contemporanea*, en «La Civiltà Cattolica», 105, 5 giugno 1954, quaderno 2495, p. 568; voir aussi «Il Tempo», 7 maggio 1954.

38 Voir S. Berardi, *Jean Durieux, président du Groupe des libéraux et apparentés (1973-1978)*, en «Processi storici e politiche di pace», 33, 2024, p. 7-24; M.A. Napolitano, *Il Gruppo Liberale e Democratico al Parlamento Europeo. Un profilo politico (1976-1985)*, Rubbettino, Soveria Mannelli 2023, p. 54 ss.

39 M. Silvestro, *Conférence sur les Groupes politiques au Parlement européen*, Luxembourg, 1^{er} avril 1974, en Ahue, Adle, b. 134, p. 13.

Conclusions

La Conférence, qui eut lieu à Messine et puis à Taormine du 1^{er} au 3 juin 1955 sous la présidence de Paul-Henri Spaak, repréSENTA un moment d'une grande importance pour le premier président des Libéraux à l'Assemblée commune. Cependant, en raison de son état de santé précaire, Delbos ne put y assister, mais dans la résolution formulée par la même Assemblée le 24 juin 1955 et concernant les résultats de la Conférence proprement dite, ses enseignements ont été évidents et manifestes: «poursuivre la création d'une Europe unie par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation graduelle de la politique sociale»⁴⁰.

La santé de Delbos se dégrada de plus en plus au cours de l'année 1956 et en juillet il fut contraint de se reposer complètement. Il était cependant très désireux de reprendre ses fonctions de sénateur et de représentant de la France à l'Assemblée commune de la Ceca. Depuis la Côte d'Azur, il annonça à son ami Bouvier sa reprise imminente, en espérant que «l'atmosphère du Sénat sera favorable à la santé»⁴¹. Il n'en était pas ainsi: le 12 novembre, il subit une crise cardiaque et le 15 au matin, il décéda à son domicile du quai de Bourbon⁴². Lors de l'éloge funèbre prononcé en son honneur lors de l'Assemblée commune, le démocrate-chrétien Antonio Boggiano Pico insista surtout sur les efforts considérables qu'il avait déployés pour jeter les bases solides de l'intégration européenne:

C'est en conscience qu'il donne tout son appui aux organisations européennes qui, avec le Conseil de l'Europe, puis avec la C.E.C.A., prirent naissance après la dernière guerre. Il veut aller plus loin encore et participe activement aux travaux de l'Assemblée ad hoc et apporte sa contribution à l'élaboration du projet de traité portant statut de la Communauté européenne. [...] Yvon Delbos a eu le triste privilège d'appartenir à cette génération qui, à deux reprises, fut le témoin actif et la victime de deux horribles guerres mondiales. La foi européenne, qui fut toujours la sienne, s'est trouvée sans nul doute renforcée par ces leçons de l'Histoire.⁴³

Au cours de la même session, l'ami et camarade de parti, René Mayer, en tant que président de la Haute Autorité de la Ceca rappelant le grand soin et le sens des responsabilités avec lesquels Delbos avait travaillé pour l'intégration européenne, déclarait: «il se trouve que le président de la Haute Autorité a été, [...] le témoin – et

40 M. Klompé. (et al.) *Résolution*, en Ceca, Ac, procès-verbal de la séance du 24 juin 1955, annexé au «Journal Officiel de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier», 23 juillet 1955, p. 845.

41 Y. Delbos, *Lettre à Émile Bouvier*, s. j. (mais juillet 1956), en Apeb.

42 Voir *Mort de M. Yvon Delbos...et de l'ex-reine Elisabeth de Grèce*, en «Le Monde», 16 novembre 1956.

43 A. Boggiano Pico, *Éloge funèbre d'Yvon Delbos*, en Ceca, Ac, exercice 1956-1957, première session extraordinaire, séance du 27 novembre 1956, annexée au «Journal Officiel Assemblée Commune», 14 janvier 1957, cité, p. 6.

Yvon Delbos, le premier président du Groupe des Libéraux et Apparentés

je peux dire le témoin intime – des efforts inlassables qu’Yvon Delbos a prodigues pour la construction d’une Europe unie»⁴⁴.

La brièveté de son mandat présidentiel n’a pas occulté l’activité prestigieuse de l’homme politique français qui a coordonné les premières initiatives du Groupe dans une phase pionnière et également cruciale de la construction européenne. Pour Delbos, comme pour les autres présidents du Groupe Libéral, il était impératif de favoriser la réalisation de nouveaux équilibres sociaux afin de répondre aux besoins renouvelés des institutions européennes, qui tendaient progressivement à se consolider et qui devaient être démocratisées, afin de gagner ainsi le soutien de l’opinion publique. Comme le dira plus tard Lord Gladwyn Jebb, qui a présidé le Parti libéral anglais et a été membre du Parlement européen de 1973 à 1976: «les Libéraux [...] ont toujours été les pionniers du mouvement qui doit aboutir à l’union européenne»⁴⁵.

Silvio Berardi
(silvio.berardi@unicusano.it)

44 R. Mayer, *Allocution*, ibid., p. 7.

45 H.M. Gladwyn Jebb, *Allocution*, juillet 1975, en Ahue, Adle, b. 1198, p. 1.